



Cellule de coordination avec le milieu communautaire

23 juin 2020_14^e conférence téléphonique

Synthèse des informations transmises aux organismes communautaires par le Service régional des activités communautaires et de l’itinérance ainsi que la Direction régionale de santé publique.

Sujets	Informations
<p>Informations COVID-19</p>	<p>À la population : http://santemontreal.ca/coronavirus Aux professionnels : https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/</p> <p>Pour toutes questions spécifiques en lien avec le Coronavirus ou si vous avez de la toux ou de la fièvre : 1-877-644-4545</p> <p>La meilleure protection contre la COVID-19 consiste à appliquer en tout temps les mesures d’hygiène des mains, la distanciation sociale de 2 mètres et l’étiquette respiratoire. Ces mesures sont disponibles en français et en anglais sur le Portail Santé Montréal.</p>
<p>Évolution de la situation et préparation à une possibilité de 2^e vague</p>	<p>Au début de la pandémie, nous étions en gestion de la crise, les conférences téléphoniques avaient été identifiées comme le moyen pour transmettre l’information le plus rapidement possible aux organismes communautaires ; tout évoluait si vite. Aujourd’hui on rapporte moins de cas, mais le virus demeure toujours présent. Nous devons apprendre à cohabiter avec la COVID-19 et nous préparer à une éventuelle 2^e vague.</p> <p>Afin de nous préparer à cette possibilité de 2^e vague, nous souhaitons faire le point sur les leçons apprises lors de la première vague : les bons coups réalisés, les enjeux à considérer s’il y a une 2e vague, les modalités de coordination/concertation à privilégier s’il y a une 2e vague, leur fréquence ainsi que les modalités de transmission d’informations (ex. : bulletin).</p> <p>Bien que la majorité des participants n’ont pas complété leur bilan, certains évoquent que la 2^e vague semble moins inquiétante, notamment avec la présence d’outils développés tels que les fiches thématiques préparées par la DRSP. La réponse concertée en aide alimentaire notamment auprès des personnes âgées a été soulignée comme un bon coup de cette pandémie. Les communications régulières entre le réseau de la santé et des services sociaux et les partenaires communautaires ont été appréciées. Dans l’éventualité d’une 2^e vague, il est proposé d’organiser des rencontres davantage par visioconférence au lieu des conférences téléphoniques afin de favoriser les échanges et mieux identifier les participants. Le bulletin pour transmettre l’information est une modalité à maintenir moyennant quelques bonifications.</p>

	<p>Les premiers enjeux soulevés sont en lien avec l'accès aux locaux lorsque ceux-ci sont dans des installations d'un partenaire (la ville ou autres). Un autre enjeu soulevé est le soutien au plan juridique, notamment avoir accès à une ressource pour obtenir des avis, des éléments à considérer notamment lors des « choix » d'utilisateurs vu l'accès limité en respect de la distanciation physique et ce, sans brimer leurs droits, ou la clarification des responsabilités des organismes communautaires autour des recommandations de la DRSP, etc. Un autre enjeu soulevé par les regroupements est celui de la fatigue importante des ressources. La récupération est essentielle pour affronter une 2^e vague. Ils terminent en précisant qu'une 2^e vague à l'automne, avec tout ce que cette période de l'année implique, une attention particulière devra être portée au soutien psychosocial.</p> <p>Afin de compléter ce bilan, il est proposé d'acheminer un questionnaire en ligne aux regroupements pour que tout le monde puisse s'exprimer.</p> <p>Action : Acheminer questionnaire aux représentants des regroupements</p>
<p>Suivi depuis la rencontre du 2 juin</p>	<p>Accès aux locaux : Une validation a été faite auprès de la Ville de Montréal, il y a un peu plus de 2 semaines, afin que les locaux puissent être disponibles aux organismes pour qu'ils puissent préparer la réouverture. Depuis le 14 juin, les locaux sont disponibles pour les activités.</p> <p>Les participants indiquent que l'accès aux locaux de la Ville de Montréal est à géométrie variable. De plus, l'accès à des locaux dans des établissements du réseau de la santé est aussi souligné (ex : IRGLM, Lucie Bruneau), les représentants des organismes sont invités à informer via l'adresse courriel du service régional : serviceregional.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca s'ils rencontrent des difficultés d'accès à leurs locaux et d'indiquer avec quel type de partenaires ils sont locataires (ex. : la Ville, le milieu scolaire, réseau de la santé, etc.). Ces informations nous permettront de diriger leur demande vers la bonne instance.</p> <p>Webinaire de la DRSP : La DRSP a organisé cinq webinaires la semaine du 15 juin : 4 en français et un en anglais. Plus de 1000 personnes y ont participé. La présentation <i>power point</i> est disponible, les participants sont invités à diffuser largement. L'équipe de la DRSP est à préparer un document de questions/réponses. Ce document devrait être disponible vers le 26 juin.</p>
<p>Équipements de protection individualisés (EPI)</p>	<p>Une réflexion est en cours concernant l'approvisionnement en équipement de protection individualisé (EPI) des organismes communautaires de différentes missions (santé, scolaire, etc.). Plusieurs questions ont été portées à l'attention du MSSS afin d'identifier une stratégie la plus pérenne. L'accès aux EPI est centralisé au MSSS. C'est le MSSS qui approvisionne les établissements. Depuis, le début de la pandémie la hauteur de l'approvisionnement des établissements par le MSSS ne tient pas compte des besoins des organismes communautaires. Le CCSMTL a pris à même ses EPI pour approvisionner les organisations communautaires qui offraient des services essentiels. Le contexte a évolué, mais aucune nouvelle directive n'a été transmise à cet effet. Un scénario pérenne est à identifier.</p> <p>La Croix-Rouge offre un soutien aux organismes communautaires en offrant des ÉPI pour une période de 60 jours ainsi qu'une formation sur leur utilisation. Pour y avoir accès, il faut s'inscrire sur le site de la Croix-Rouge avant le 7 juillet 2020 : https://www.croixrouge.ca/nos-champs-d-action/interventions-en-cours/covid-19-%E2%80%93-nouveau-coronavirus/aide-d-urgence-aux-organismes-communautaires-en-reponse-a-la-covid-19.</p>

<p>Brigades</p>	<p>Rôle des Brigades des CIUSSS lors d'une éclosion dans un organisme communautaire</p> <p>Lors d'une éclosion, le rôle de la DRSP est d'abord, d'effectuer une enquête auprès de la personne diagnostiquée positive afin d'identifier les personnes avec qui elle a été en contact. Par la suite, la DRSP voit à la mise en place d'un « plan d'intervention spécifique » au milieu concerné en collaboration avec coordination territoriale. Selon la nature des recommandations émises (prévention ou d'intervention) au milieu ayant une éclosion, la DRPS voit avec l'équipe de la coordination territoriale qui effectuera le suivi.</p> <p>La DRSP réitère l'importance qu'elle soit informée le plus rapidement possible dès qu'une personne est diagnostiquée positive, et ce, par le biais de l'adresse courriel suivante : eclosions.eushv.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<p>Questions reçues des organismes communautaires ou des regroupements</p>	<p>Plusieurs questions reçues sont en lien avec le déconfinement. Les réponses se trouvent dans la présentation <i>power point</i> du webinaire de la DRSP, ci-joint.</p> <p>Autres Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des organismes ayant des défis pour le travail à distance (équipement informatique, situation personnelle), ayant de petits locaux ou n'ayant pas encore accès à leurs locaux (ex. immeubles gérés par la Ville) ou qui reprendront leurs activités avec des groupes plus restreints sont inquiets d'avoir des coupures dans leurs subventions PSOC l'an prochain, car ils n'auront pas pu fonctionner à leur capacité habituelle. <p>Réponse : À ce jour, nous n'avons vraiment aucune indication dans ce sens. Nous sommes très conscients que plusieurs services ne pourront pas être à leur capacité habituelle. Le but est le maintien des services dans la mesure du possible. L'organisme doit apporter une réponse aux besoins toujours dans la mesure de ses capacités et du respect des mesures identifiées par la santé publique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs organismes font leur AGA par vidéoconférence, mais pour d'autres, cette solution ne fonctionnera pas (équipement de la permanence/des participants, trop dans le rush pour s'occuper d'en organiser une, etc.), ce qui crée un malaise, certains ont l'impression là encore que de ne pas s'avancer en faisant tout de suite leur AGA les discrédite. <p>Réponse : Les orientations ministérielles sont claires à cet effet. Les groupes auront un délai de 4 mois une fois la levée de l'état d'urgence. Une AGA en présentiel devra alors respecter les consignes sanitaires de santé publique à ce moment-là, avec les limites que cela comportera. Aucun groupe ne sera jugé en fonction du mode utilisé.</p>
	<p>LÉO</p> <p>Une nouvelle ligne d'écoute pour les travailleurs-euses et bénévoles de l'économie sociale et de l'action communautaire est disponible : 1 855 768-7LEO (1-855 768-7536) ;</p>

Nouveauté depuis la dernière conférence téléphonique	<p>Mise en ligne de Radar - Édition spéciale COVID-19</p> <p>À titre de rappel, Centraide du Grand Montréal a mis en ligne un outil cartographique qui trace le portrait sociodémographique des quartiers et met en lumière les organismes en sécurité alimentaire de même que les différents soutiens financiers qui leur sont octroyés. Ce portrait est évolutif et peut être consulté ici : https://www.centraide-mtl.org/fr/covid-19/radar-centraide-united-way/.</p>
	<p>Licences zoom :</p> <p>Pour les organismes qui ont des licences zoom, nous vous informons que deux nouvelles fonctionnalités sont désormais offertes pour le sous-titrage et la traduction simultanée. Voir les documents ci-joints.</p>
	<p>Offre de formations pour la reprise des activités :</p> <p>Le comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) offre quatre formations pour soutenir la reprise des activités. Deux formations s'adressent aux gestionnaires et deux autres aux travailleurs-travailleuses : https://www.cdcal.org/11845-2/.</p>
	<p>La Clinique de dépistage de l'Hôtel-Dieu :</p> <p>Les heures d'ouverture de la clinique sont maintenant de 10 h à 17 h 30, 7 jours par semaine. Mise à jour le 17 juin 2020</p>
	<p>Initiative Coalition montréalaise des Tables de quartier</p> <p>La Coalition montréalaise des Tables de Quartiers a préparé un bottin pour soutenir les organismes dans la reprise de leurs activités. L'objectif du bottin consiste à identifier les sources incontournables d'information, de proposer des façons d'appliquer les nouvelles directives et de fournir une liste de fournisseurs de la région métropolitaine où les organismes peuvent se procurer le matériel nécessaire à la reprise de leurs activités. Bottin Montréal.LOCAUX COMMUNAUTAIRES.Juin2020.pdf</p>
Prochaine conférence téléphonique	<p>La prochaine conférence téléphonique aura lieu le 14 juillet à 15h30</p>

20200623_préparé par Hélène Laflamme_ Service régional des activités communautaires et de l'itinérance/Direction des services généraux et partenariats urbains au CCSMTL, en étroite collaboration avec la Direction régionale de santé publique.